

## Colorant pour peinture murale AURO N° 330

Fiche technique

### Type de produit

Dispersion de résines naturelles, colorée, couvrante.

### Utilisation

Pour colorer les peintures murales AURO ou pour application en plein-ton à l'intérieur.

### Composition

Eau; charges minérales; pigments; dammar; huiles de lin et de ricin; cellulose; benzoate de sodium; sorbate de potassium; agents tensioactifs d'huiles de ricin et de colza, de sucre, lécithine; huiles essentielles d'eucalyptus et de romarin; alcool. Le produit peut entraîner une réaction allergique. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Déclaration actuelle sur [www.auro.com](http://www.auro.com).

**Ton:** Les colorants pour peinture murale AURO sont disponibles en 8 tons

Jaune ocre (330-10)

Bleu outremer (330-50)

Ombre brûlée (330-82)

Rouge persan (330-30)

Vert oxyde (330-60)

Noir terre (330-99)

Rouge anglais (330-32)

Brun oxyde (330-81)

### Méthode d'application

Pinceau, rouleau, pulvérisation Airless.

### Temps de séchage à 23 °C/ 50% d'humidité relative

- Peut être recouvert après 24 heures, sec en profondeur après environ 4 semaines.
- Une forte humidité et des températures basses rallongent ces délais. Le séchage a lieu par absorption d'oxygène, provoquant une odeur typique au produit, c'est pourquoi il faut veiller à une aération tempérée suffisante pendant le séchage; faire des courants d'air.

### Densité

En fonction du pigment 1,1 à 1,4 g/cm<sup>3</sup>.

### Diluant

Prêt à l'emploi; diluable avec max. 20% d'eau.

### Consommation

0,10 à 0,14 l/m<sup>2</sup> par couche; dépendant du support, de la méthode d'application et de la qualité de la surface. Déterminer la consommation exacte en faisant des tests.

### Nettoyage des outils

Enlever les restes de produit sur l'outil immédiatement après l'utilisation. Nettoyer à l'eau et au Savon végétal AURO N° 411\*.

### Stockage

Stocker le contenant fermé hors de la portée des enfants, au frais, au sec et à l'abri du gel.

### Conservation

12 mois à 18 °C dans le contenant d'origine non ouvert. Recouvrir la surface du produit entamé avec le Diluant végétal AURO N° 191\* pour un stockage à court terme.

**Emballage:** Polypropylène, poignée métal

### Traitement des déchets

Résidus liquides: code CED 080120, peintures. Ne recycler que les contenants vides, dont les résidus sont secs. Seuls les résidus desséchés peuvent être éliminés comme peintures durcies ou jetés avec les déchets ménagers.

### Attention

Prendre les mesures de protection adéquates habituelles, par exemple en termes de protection de la peau. En cas de contact avec la peau, nettoyer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Respecter les consignes de la fiche de sécurité et des fiches techniques\*. Limite COV suivant directive européenne 2004/42/EG II A (aWb): 30 g/l. Teneur en COV du produit: ≤ 5 g/l.

# Conseils technique d'application

## Colorant pour peinture murale N° 330

### 1. SUPPORT

#### 1.1 Supports adéquats

- Enduits, argile, béton, brique silico-calcaire, placo-plâtre, papier peint ingrain, maçonnerie, anciennes couches mates intactes, peintures murales.
- Sur les revêtements en fibre de verre, textiles et papiers peints structurés, faire des essais avant l'application pour tester la compatibilité.

#### 1.2 Conditions préalables

Le support doit être sec, propre, solide, chimiquement neutre, exempt de substances huileuses et grasses, absorbant, adhérent et exempt de substances suintantes.

### 2. APPLICATION DES COUCHES

#### 2.1 Préparation du support

- Brosser, enlever ou réparer les parties non adhérentes; brosser les substances sablonneuses, farineuses.
- Tester la neutralité du support.
- Poncer les couches de frittage; laver les agents de démoulage.
- Réparer les zones abîmées, les trous et fissures, si nécessaire, avec l'enduit de rebouchage AURO N° 329\* et enlever les restes d'enduit.
- Recoller les joints des papiers peints; enlever les restes de colle.
- Enlever complètement les anciennes couches non adhérentes, non mouillables ou inadéquates.

#### 2.2 Mélange

- Faire des essais avec une petite quantité pour déterminer les ratios de mélange. Les nuanciers AURO ne donnent que des indications. Pour juger du rendu du ton, appliquer une petite quantité et laisser sécher.
- Mélanger le colorant petit à petit au produit de base en remuant vigoureusement jusqu'à obtention du ton souhaité.

#### 2.3 Ajout recommandé

- Les colorants pour peinture murales peuvent être ajoutés aux peintures murales en dispersion dans toute proportion.
- Pour la coloration d'autres produits, veiller à ce que les propriétés du produit à colorer ne soient pas trop changées. En cas de trop forte coloration des crépis N° 307-309 et 311, la viscosité se trouve modifiée. Pour ce type de produit, il est conseillé d'appliquer ultérieurement une couche supplémentaire de peinture murale teintée au ton souhaité.

#### 2.4 Traitement de base

- Pour imprégner les supports régulièrement et peu absorbants, appliquer, à la brosse, une couche de produit dilué avec max. 20% d'eau.
- Imprégner les supports fortement et irrégulièrement absorbants (par ex. placo-plâtre) avec la Sous-couche pour peinture murale N° 301\*.
- Imprégner les anciennes couches adéquates intactes avec l'Imprégnation universelle AURO N° 305\*.

#### 2.5 Traitement intermédiaire

- Appliquer uniformément au pinceau, à la brosse, au rouleau ou par pulvérisation (Airless).
- Le produit est prêt à l'emploi. En fonction des propriétés du support et de la méthode d'application, il peut être dilué avec de l'eau à hauteur de 10 %.
- Pour une finition colorée, colorer par exemple les peintures murales AURO N° 320, 321, 322\* avec les Colorants pour peinture murale N° 330\*. Il est recommandé de procéder à un essai représentatif pour juger le ton et son rendu dans la pièce.

#### 2.6 Traitement final

Comme décrit au point 2.5; le cas échéant diluer avec max. 5% d'eau. Si le résultat obtenu après les traitements précédents est satisfaisant, la couche finale n'est pas nécessaire.

### 3. REMARQUES

- Vérifier l'adéquation et la compatibilité du support avant l'application. - Mélanger ensemble les produits provenant de lots différents avant l'application, pour éviter des différences éventuelles. - Pendant l'application et le séchage, éviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté. Si nécessaire, protéger la façade contre la pluie et le soleil jusqu'au séchage définitif du revêtement. - Température d'application min. 10 °C, max. 30 °C, max. 85% d'humidité relative; conditions optimales 20-23 °C, 40-65% d'humidité relative. - Bien remuer avant l'emploi. - Bien protéger les zones environnantes contre les éclaboussures.
- Enlever immédiatement les taches et éclaboussures à l'eau et le cas échéant au Savon végétal AURO N° 411\*.
- Laisser les enduits frais pendant au moins 6 semaines à l'état brut et les maçonneries en brique silico-calcaire pendant au moins 6 mois; neutraliser si nécessaire. - Le revêtement peut apparaître légèrement „nuageux“ et „rayé“ en fonction des conditions attenantes à l'objet (par ex. grandes surfaces très exposées à la lumière), c'est pourquoi l'application « mouillé sur mouillé » doit être rapide et les raccords évités. - Pour une protection optimale durable, il est conseillé de contrôler, d'entretenir et de réparer les parties abîmées, de façon régulière. - Tenir compte des règles techniques en vigueur.
- Tous les travaux de peintures doivent être adaptés à l'objet et à son utilisation.

\* voir fiche technique correspondante

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 20.04.2011